

# MÉMOIRE VIVANTE



NUMÉRO 36 • JANVIER 2003 • TRIMESTRIEL • 1,53 €

## Bonne et heureuse année 2003 !

La Présidente de la Fondation, les membres du Conseil d'Administration et du Bureau, et tous les personnels de la Fondation s'associent à la rédaction de « Mémoire Vivante » pour présenter leurs vœux très chaleureux à leurs lecteurs, à l'occasion de la nouvelle année.

## SOMMAIRE

- |    |                     |
|----|---------------------|
| 1  | Dossier Flossenbürg |
| 10 | Spectacle           |
| 11 | Annonces            |
| 16 | Livres              |

### DOSSIER FLOSSENBÜRG

« Flossenbürg ressemble à une ville de barbelés et de briques, aux abords de la carrière de granit. L'alignement des baraqués, étagées sur la colline, reflète parfaitement l'esprit de la planète concentrationnaire : les déportés n'y sont plus que des matricules, inscrits à même la peau. Chacun d'entre eux doit se plier à la méthodique entreprise de déshumanisation nazie. Un déporté qui tombe, c'est un simple chiffre en moins. Le poteau des pendaisons publiques est dressé pour l'exemple, commun rappel constant de la précarité de la vie. Sous-hommes traités en sous-hommes, il faut pour les détenus trouver dans la fraternité aléatoire des baraqués un soutien, un ami, un regard humain, un geste, en fait quelque chose qui aide à tenir et à subir. A la libération<sup>1</sup> (...) Le malheur s'arrête. Mais les cauchemars et les souvenirs commencent. »<sup>2</sup>

### I. BREF HISTORIQUE

Décidée par Himmler, en perspective de la stratégie politique globale de Hitler, concrétisée deux mois plus tard par l'annexion des Sudètes, la construction du camp de Flossenbürg est entreprise en

LAGEKIZZE DER UMFÜHRUNGSTRASSE  
STEINBRUCH-FLOSSENBÜRG-BODWITZ  
MASSSTAB 1:50000

1933. BESCHLUSSECKE 50  
GARTM. AUFNAHME DER BURGEN  
KALIBERSTEIN, KALI-UNTERGRUN

Flossenbürg

photo amicale de Flossenbürg

1 - Note de la rédaction.

2 - Extrait tiré d'une légende du livre *Leçons de ténèbres* (p175) publié sous la direction de Jean Manson, Plon, 1995.

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA FONDATION POUR LA MÉMOIRE DE LA DÉPORTATION  
ÉTABLISSEMENT RECONNNU D'UTILITÉ PUBLIQUE (DÉCRET DU 17 OCTOBRE 1990)  
PLACÉ SOUS LE HAUT PATRONAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE  
30, boulevard des Invalides - 75007 PARIS - Tél. 01 47 05 81 50 - Télécopie 01 47 05 89 50  
INTERNET : <http://www.fmd.asso.fr> - Email : [contactfmd@fmd.asso.fr](mailto:contactfmd@fmd.asso.fr)



avril 1938 par un Kommando venu de Dachau, dans une cuvette sinistre au cœur de la forêt de l'Oberpfalz, à quelques centaines de mètres de Flossenbürg, à 800 mètres d'altitude, au pied des ruines d'un château fort visible sur le piton du Schlossberg. La frontière tchécoslovaque, entre Bavière et Bohême, passe non loin de là. Weiden, ville la plus proche, est distante de 15 km.

Dans la chronologie concentrationnaire, ce camp prend place après ceux de Dachau, Oranienburg-Sachsenhausen et Buchenwald, chronologie dont sont toutefois exclus les camps plus ou moins officiels ouverts antérieurement, par les SA, puis progressivement fermés.

Le choix d'un lieu à l'écart des grandes voies de communication, à proximité d'une carrière et d'importants gisements de granit, répond parfaitement aux critères de la SS. L'isolement permet d'éliminer en toute discréetion les ennemis du régime ; l'exploitation du granit permet à la fois de satisfaire les besoins des grands travaux envisagés par Hitler dans son rêve de grand Reich allemand et constitue autant de sources de profit pour la SS.

Le fameux Konzern<sup>3</sup> de la DEST (Deutsche Erd- und Steinwerke<sup>4</sup>) créé par la SS et pour la SS, devient propriétaire de l'ensemble des carrières exploitées dans le système concentrationnaire et trouve là un magnifique champ d'exploitation.

Le camp, conçu au départ pour quelque 1600 détenus, est agrandi dès le début de la guerre en 1939, par des Kommandos venus de l'extérieur. Sa capacité est portée à 3 000 détenus. Avec la guerre les détenus arrivent en flux continu, et finissent par être entassés dans les baraqués dont la capacité est très largement dépassée, surtout les derniers mois avant l'effondrement du régime : en 1945,

les déportés couchaient à dix-sept par châlit triple de 180x70 cm : cinq par niveau et deux allongés au sol sous le premier niveau.

Quatre commandants de camp se succèdent à Flossenbürg : Jacob Weisborn convaincu de malversations par la SS, se suicide en 1939 ; Karl Künster, finit abattu près de Nuremberg en 1945 ; Egon Zill condamné à la prison à vie, voit sa peine ramenée à quinze ans en 1955 et meurt en 1974 ; Max Kögel, parvient à se cacher quelque temps dans la région de Weiden ; il est retrouvé par la police américaine, jugé et condamné et se suicide dans sa cellule en 1946.

Le 20 avril 1945, sur un ordre d'Himmler daté du 16, Kögel lance depuis Flossenbürg et de ses annexes, entre 25 000 et 30 000 déportés dans des marches de la mort. Quatre colonnes principales, issues de Flossenbürg, vont vers Dachau : une seule atteint son but, les autres errent dans la nature jusqu'à l'arrivée des Alliés. La moitié de ces détenus pérît en route, ce qui correspond au rythme effarant d'un mort d'épuisement ou par balle toutes les 35 secondes !

Le 23 avril 1945, des éléments d'infanterie de la III<sup>e</sup> Armée américaine arrivent au camp et libèrent les quelque 1600 éclopés et typhiques qui n'ont pu être évacués par les SS et dont



Escalier desservant les blocks

photo amicale de Flossenbürg

3 - Konzern est l'équivalent allemand des mots trust ou cartel.

4 - Entreprise allemande pour la terre et les pierres.



beaucoup ne survivent pas à leur libération. Les détenu(e)s des Kommandos de Rabstein et Zwodau sont libéré(e)s par les Soviétiques le 8 mai.

## II. LE CAMP<sup>s</sup>

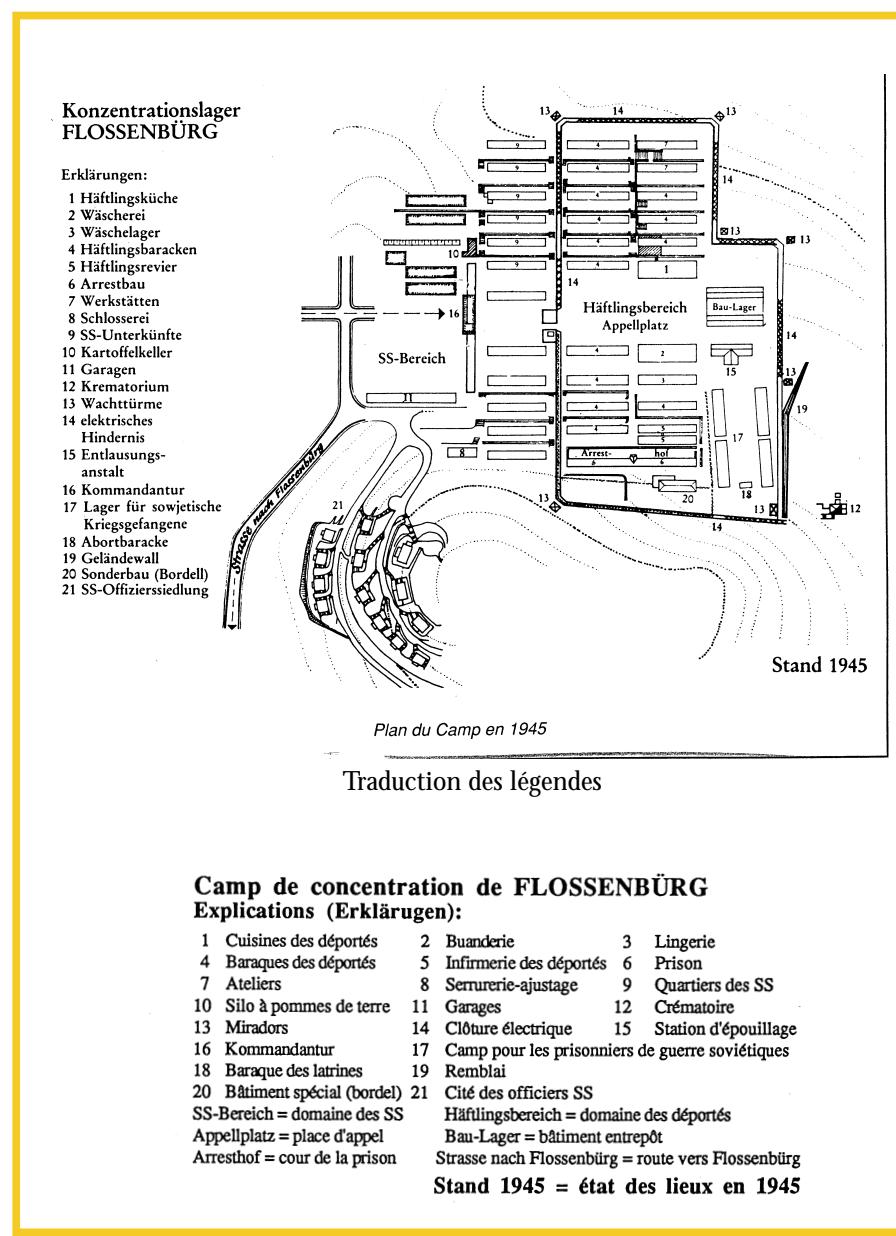
Comme la plupart des grands camps, le camp de concentration de Flossenbürg se compose :

- d'un ensemble de bâtiments dévolus à la SS : villas d'officiers supérieurs, casernements, Kommandantur, à l'extérieur de la zone de détention ;
- et d'une zone de détention propre -



Bâtiment du four crématoire

photo amicale de Flossenbürg



Traduction des légendes

ment dite, formant sensiblement un rectangle de 300m sur 150m, entouré d'une double clôture de barbelés électrifiés reliant les sept miradors de surveillance, dans lequel les installations se composent de **seize baraques** en bois ou **Blocks**, couvertes de papier goudronné, disposées en terrasses de part et d'autre d'un escalier de granit comptant plus de cent marches (véritable calvaire quotidien pour les détenus contraints de le gravir avec leurs semelles de bois), **une prison** (Bunker), un **crématoire** (voir photo page 3), et deux bâtiments en dur abritant **cuisine** et **désinfection**.

Certains Blocks reçoivent une destination spécifique : 16, 17, 18 forment le **Revier**, 13 est une annexe du Revier. Les médecins SS Trommer et Schmitz exécutent en ces lieux, par injections mortelles, plus de cinq cents malades. Ce Revier reste malgré tout un refuge pour

5 - Voir plan



qui réussit à s'y faire admettre et à être pris en charge par un médecin de même nationalité. **Le Block 18 est réservé aux malades contagieux** ; un réseau de barbelés et une garde spéciale l'isolent du reste du camp.

Les Blocks 14 et 15 sont des **magasins**. Au Block 19 sont regroupés les détenus de moins de 18 ans.

Les Blocks 20, 21 et 22, destinés aux **prisonniers de guerre** soviétiques en 1941 sont ensuite transformés en Blocks de **quarantaine**. Le Block 22 toutefois, devient « **Schonung** », c'est à dire théoriquement lieu de repos pour les convalescents, en réalité souvent anti-chambre du « repos éternel ». C'est aussi le Block le plus proche du four crématoire.

La disposition en cuvette du fond de la vallée ne favorise pas l'extension du camp de détention. En 1940 la SS essaie bien de gagner quelque surface en ouvrant une carrière à l'intérieur même du camp et en faisant arra-



Carrière de Flossenbürg

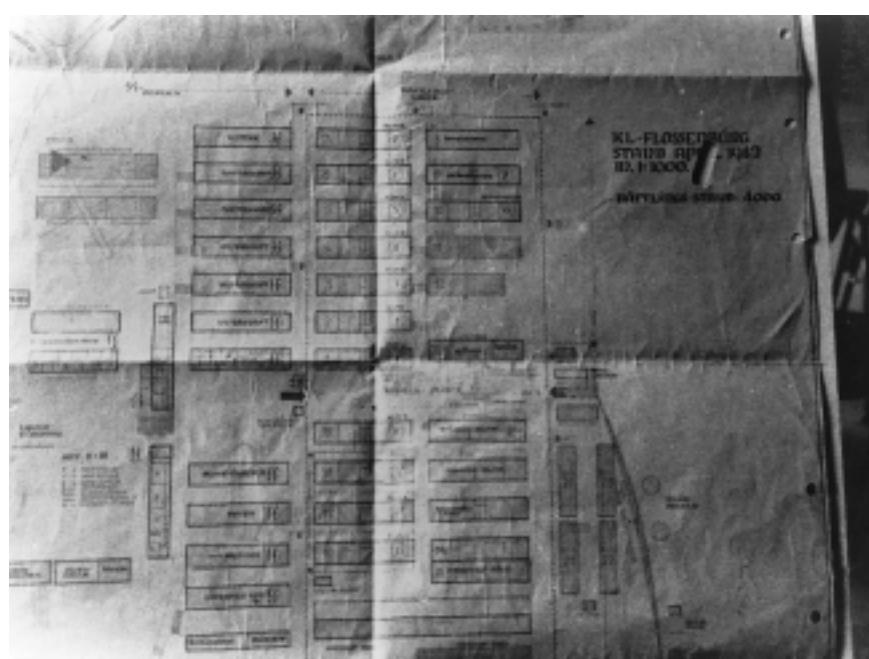
photo amicale de Flossenbürg

cher le granit à flanc de coteau par les détenus qui surnomment ce lieu « Mont des Oliviers ».

La **place d'appel** (Appellplatz) située face à l'entrée principale du camp, mesure environ 80 m sur 60 m. Le poteau gibet destiné aux pendaisons publiques y reste dressé en permanence. Quatre évadés polonais, repris, y sont notamment pendus le 24 décembre 1944 au soir devant un arbre de Noël illuminé.

**Le Bunker** est un lieu d'exécutions et de détention de personnalités importantes (Arrestbau), dont certains hauts responsables comme le chancelier autrichien Schuschnigg, le Dr Hjalmar Schacht, ancien ministre des finances de Hitler, le Prince Albert de Bavière, le Prince Philippe de Hesse, ou Armand Mottet, espion et membre d'un réseau de résistance. La plupart des occupants n'est pas immatriculée et certains détenus restent plusieurs mois au Bunker sans explications.

Citons le cas de 13 officiers des forces alliées parachutés avant le débarquement et exécutés le



Plan du camp

photo amicale de Flossenbürg



Carrière de Flossenbürg

photo amicale de Flossenbürg

29 mars 1945, ou encore celui de trois Françaises accusées du sabotage d'une presse à Holleischen et pendues le 13 avril 1945 (Simone Michel-Levy mle 50422, faite Compagnon de la Libération à titre posthume, Hélène Lignier mle 50414 et Noémie Suchet mle 50279). C'est là aussi que sont enfermés, jugés par une cour martiale, (à laquelle participèrent les juges SS Otto Thorbeck et Walter Huppenkothen) le 8 avril 1945 et pendus le 9, certaines personnalités impliquées dans l'attentat du 20 juillet 1944 contre Hitler, dont les généraux Hans Oster, adjoint du chef de l'Abwehr, Friedrich von Rabenau, chef des archives de la Wehrmacht, l'Amiral Canaris, chef de l'Abwehr qui est contraint d'assister à la pendaison de tous ses compagnons avant d'être lui-même pendu, ou des personnalités de la résistance allemande comme le pasteur Dietrich Bonhoeffer, ouvertement hostile au régime.

**La carrière**, distante d'environ 300m du camp comportait les fronts d'extraction proprement dits et une entreprise attenante où le matériau était transformé en pierre de taille.

### III. POPULATION ET ÉVOLUTION

Au moment de l'entrée en service du camp, l'heure est à la lutte préventive contre la cri-

minalité qui permet au régime d'envoyer dans les camps de concentration les personnes considérées comme criminelles ou asociales selon les critères nazis, ou bien celles qui ont déjà fait l'objet d'une condamnation pénale.

Les mille cinq cents premiers détenus, arrivés fin 1938 à Flossenbürg, sont donc pour la plupart « Befristete Vorbeugungshäftlinge » (en détention préventive à durée limitée) repérés par un triangle vert et étiquetés BV, ce qui, traduit par les gardiens et les autres détenus, se transforme en « Berufsverbrecher » (criminel professionnel) et leur vaut un traitement particulier.

Les politiques deviendront cependant majoritaires. A l'automne 1939, lorsque le camp de Dachau est provisoirement vidé pour permettre la constitution et l'entraînement d'une division SS, 981 détenus politiques sont transférés à Flossenbürg. Parmi eux l'ancien maire socialiste de Vienne, Richard Schmitz. Début mars 1940, 921 d'entre eux sont renvoyés à Dachau.

Le premier transport d'étrangers, composé de Polonais et de Tchèques, arrive au camp le 5 avril 1940. Dès lors le nombre de détenus ne cesse de croître.

En septembre 1941, à Flossenbürg comme dans d'autres camps de concentration, arrivent des prisonniers de guerre soviétiques classés comme « Juifs », « Intelligencia » (commissaires politiques de l'Armée Rouge) ou comme « éléments inutilisables » pour invalidité ou maladie. Sélectionnés par la Wehrmacht dans les camps de prisonniers de guerre et remis pour exécution à la Gestapo, ils sont placés dans les blocks 20, 21 et 22 destinés initialement aux prisonniers de guerre.

Dans la seconde moitié de la guerre, Flossenbürg reçoit, en plus de « travailleurs



civils » polonais et soviétiques et de prisonniers de guerre, un nombre croissant de résistants français, belges et tchèques et de détenus en provenance de divers pays occupés.

A partir de 1942 et dans le cadre de la mise au travail des détenus au profit de l'industrie de guerre, des camps annexes et des Kommandos extérieurs de Flossenbürg sont créés. On en compte soixante quinze en 1944 et plus de cent début 1945.

Un grand nombre d'arrivants de 1942-43 sont des « NN », essentiellement français, hollandais et belges.

Le 7 avril 1943, arrive le premier convoi de femmes et à partir du 1<sup>er</sup> Septembre 1944, divers Kommandos extérieurs de Ravensbrück sont rattachés à Flossenbürg par commodité.

En février 1945, les camps et Kommandos extérieurs rattachés à Flossenbürg comptent un total d'environ 22 000 détenus, de 30 nationalités différentes.

Avec l'évacuation des camps de l'Est, à l'automne 1944, d'innombrables convois convergent vers Flossenbürg et ses camps annexes. Rien que de Gross-Rosen, 17 transports avec près de 12 000 détenus arrivent au camp principal et dans les camps extérieurs de Helmbrechts, Hersbruck et Leitmeritz dans les deux premiers mois de 1945.

A l'approche des Alliés, Max Kögel fait expédier quelques transports vers Bergen-Belsen, les éléments de preuve des crimes sont détruits, comme le chevalet servant à battre les détenus, des documents de la Kommandantur sont brûlés, etc.

Le 14 avril 1945 l'effectif global des détenus est donné pour 45 813, dont près de 16 000 femmes. Sur cet effectif 11 000 détenus environ demeurent au camp central, auquel viennent s'ajouter des milliers de rescapés de Buchenwald (le chiffre de 7 000 étant cité).

Entre 1938 et 1945, au moins 96 716 détenus sont enregistrés au camp de Flossenbürg, mais ce chiffre n'inclut pas les personnes envoyées

par la Gestapo pour exécution, non enregistrées, ni les personnalités qui ont vécu au camp sans être immatriculées et ne prend pas non plus en considération le fait que des numéros ont pu être attribués plusieurs fois au fur et à mesure du décès de leurs détenteurs.

On peut donc affirmer sans risque d'erreur, que le nombre total de détenus passés par le camp et ses annexes a atteint et sûrement dépassé les 100 000.

A la veille de l'évacuation du camp la répartition par nationalité est la suivante : Polonais 38%, Soviétiques 23%, Hongrois en majorité Juifs, 9%, Français 7%, Italiens, Allemands et Tchèques environ 5%.

Le printemps 1945 voit se déchaîner une frénésie de mises à mort, au moment où, dans le camp lui-même, le nombre quotidien de morts par maladie, épuisement ou brutalités dépasse 100 détenus par jour, parfois 250 selon certains médecins. Le crématoire devenant insuffisant, les cadavres sont d'abord empilés « comme des traverses de chemin de fer » devant le crématoire, puis les SS font creuser une tranchée en bordure du camp le long du barbelé où les corps, aspergés de goudron et d'essence, sont finalement brûlés. Le recours à la crémation en plein air est pratiqué également à Hersbruck.

Aucune étude précise ne donne de chiffres exacts sur le nombre de décès à Flossenbürg. Le service des recherches d'Arolsen<sup>6</sup> a répertorié en 1978, 20 474 morts. Mais ce chiffre ne comprend ni les prisonniers de guerre soviétiques exécutés, ni les autres victimes d'exécution entre 1944 et 1945, ni les plus de 7 000 morts des marches de la mort. C'est pourquoi il n'est pas irréaliste de tabler sur un chiffre minimum de 30 000 morts.

Par delà ces dénombrements statistiques, qui s'apparentent à la triste litanie des catastrophes naturelles, du terrorisme ou des guerres dont les médias se font l'écho quotidiennement

6 - Le SIR ou Service International de Recherches est implanté en Allemagne à Arolsen et regroupe des archives confiées à la Croix Rouge internationale, relatives à la Deuxième Guerre mondiale.



avant d'aborder le sujet suivant dans la plus parfaite indifférence, il faut prendre conscience des circonstances qui ont accompagné ces morts, se pénétrer un instant de la situation de détresse physique et morale de tous ces êtres arrachés à leur foyer, réduit à l'esclavage absolu, privés d'identité, d'interlocuteur et de recours, auxquels d'autres hommes, normaux pour la plupart mais fanatisés, ont préalablement et avec un raffinement scientifiquement calculé, prétendu ôter jusqu'à leur conscience d'êtres humains.

C'est à la mémoire de ces martyrs que ces lignes sont écrites.

## V. LES FRANÇAIS A FLOSSENBÜRG

L'Amicale de Flossenbürg recense 5 318 français, hommes et femmes au moins ayant transité par Flossenbürg ou l'un de ses Kommandos. Ils se répartissent en 864 femmes et 4 454 hommes dont le sort n'est pas toujours connu, en raison des transferts intervenus avant la libération et du fait que les mouvements d'effectifs intervenant dans les Kommandos et annexes ne remontent pas toujours jusqu'à l'administration centrale de Flossenbürg.

Le bilan en pertes humaines de ces déportés français est très lourd : 60% environ. D'une part en effet, la plupart d'entre eux vient d'un autre camp, Buchenwald, Dachau, voire de prisons, et l'état sanitaire général est déjà très altéré. D'autre part les Français n'ont jamais détenu de position clé dans la hiérarchie interne déléguée par les SS aux détenus. Ils sont donc envoyés dans les Kommandos les plus durs comme celui d'Hersbruck où la mortalité dépasse 73%, ou à la carrière de granit, ou encore au creusement des galeries de Leitmeritz... et subissent l'énorme pression exercée par les triangles verts allemands et la majorité numérique russe-polonaise qui fournit le petit encadrement : Kapos et Stubendienst<sup>7</sup>, dont certains affichent un sadisme et une cruauté supérieurs à ceux des SS

7 - chefs de corvées et chefs de chambrée.

## VI. KOMMANDOS DE FLOSSENBÜRG

Une centaine de Kommandos dépendent de Flossenbürg dont 26 sont en territoire tchécoslovaque.

Les camps annexes extérieurs se répartissent de Saxe-Thuringe, via les Sudètes et la Bohême Moravie, jusqu'en Franconie et en Basse Bavière. Les industriels employeurs sont innombrables : Flick, Siemens, Osram, Junker etc.

Les Kommandos sont parfois lointains : Ratisbonne, Nuremberg, Prague, Dresde.

Un camp annexe est ouvert à Saal sur le Danube ; mais en 1944, les plus importants sont ceux de Hersbruck et Leitmeritz, en Tchécoslovaquie, (jusqu'à 6000 détenus), tandis qu'une dizaine d'autres comptent 1000 à 2000 détenus, la plupart autour de quelques centaines. Un nombre variable de Kommandos plus petits complète ce dispositif.

Les SS en effet prennent l'habitude de « louer » des détenus à de nombreuses institutions de l'Etat ou des communes, à des entreprises artisanales ou agricoles et même à des personnes privées des environs proches, de sorte que quotidiennement de nombreux Kommandos extérieurs quittent le camp de Flossenbürg. Cette pratique rapporte chaque année des millions de marks à la SS.

### ■ LES FRANÇAIS DANS LES KOMMANDOS

Selon l'Amicale de Flossenbürg, il a été possible de dénombrer au moins 47 Kommandos ayant accueilli des Français, 9 Kommandos de femmes, 35 Kommandos d'hommes, 3 Kommandos comportant des sous-Kommandos de femmes et des sous-Kommandos d'hommes.

Les plus importants numériquement (plus de 100 Français) sont, pour les femmes, les Kommandos de Holleischen et Zwodau ; pour les hommes, ceux de Flöha, Groditz, Hersbruck, Hradischko, Johanngeorgenstadt, Leitmeritz, Mülsen-St-Micheln et Zschachwitz. Tous ces Kommandos ou presque participent à l'effort de guerre au profit de grandes firmes comme Messerschmitt, Auto-Union, Miag, Erla, Zeiss-Ikon, Siemens, Opta-Radio AG, Elsabe, etc. ou de petites entreprises de sous-traitance.



Au camp principal, l'activité principale jusqu'en 1943 reste l'extraction du granit. A compter de cette période les Nazis construisent un atelier (Kommando 2004) qui fabrique la presque totalité des composantes du chasseur Messerschmitt Me-109 et absorbe le gros des effectifs. La proportion s'inverse à nouveau, du fait de la pénurie de matières premières au 1<sup>er</sup> trimestre 1945, l'exploitation du granit reprenant alors le principal.

## ■ SAAL AN DER DONAU

A mesure que s'affirme la domination des forces aériennes alliées, les Nazis tentent par tous les moyens d'enterrer leurs usines de guerre, en particulier d'aviation. Le Kommando de Saal est chargé de préparer des galeries destinées à abriter les usines Messerschmitt de Ratisbonne. A partir de l'automne 1944 ce Kommando compte jusqu'à 600 hommes. Le taux de mortalité y est très élevé. Les traces et cendres retrouvées juste après la guerre permettent de dénombrer 400 morts au moins.

## ■ HERSBURCK

La plus importante, et sans doute la pire annexe de Flossenbürg, reste Hersbruck. Ce camp capable de recevoir jusqu'à 6 000 détenus est aménagé entre mars et septembre 1944 sur un ancien terrain du service du travail (Reichsarbeitsdienst ou RAD) dans le but de faire creuser des galeries destinées à abriter une usine souterraine de moteurs d'avion, à laquelle 17 entreprises du Reich doivent participer.

En tout 3,5 km de galeries sont creusés. La fin de la guerre interviendra toutefois avant que la production puisse réellement débuter.

Des colonnes de travailleurs esclaves se relaient, traversant jour et nuit le village, dont les habitants ne peuvent ignorer l'état sanitaire épouvantable ni les mauvais traitements subis en permanence par les détenus.

L'effectif de ces travailleurs est complété au fur et à mesure des pertes, par des transports venant de Flossenbürg, d'Auschwitz ou de

Gross-Rosen. La plupart des détenus sont Hongrois, Soviétiques ou Polonais, mais d'autres nationalités sont également représentées en nombre moindre.

10 000 détenus environ sont passés par ce camp annexe, 4 000 y sont morts. En avril 1945, la SS évacue 1600 malades par train et 3 800 à pied vers Dachau. Plus de 600 meurent en route.

## VII. ET AUJOURD'HUI

Un mémorial avec une stèle portant les noms de déportés morts à Flossenbürg a été érigé après la guerre à la demande des associations. Il accueille chaque année les cérémonies du souvenir à la mémoire des morts.

On constate par ailleurs un regain d'intérêt et de curiosité de la jeunesse allemande, qui veut comprendre et être informée sur ce qui s'est passé, à l'occasion des voyages du souvenir.

Le terrain sur lequel était implanté Flossenbürg ayant été « privatisé » après guerre, il ne subsiste plus du camp que quelques vestiges comme le crématoire, une partie du « Bunker » aménagée en musée et une chapelle construite postérieurement.

Le hasard des transactions entre groupes industriels a fait qu'ALCATEL est devenu propriétaire d'une partie du terrain qu'il a remis au gouvernement de Bavière pour un Mark symbolique. Ce patrimoine a été rendu à la Fondation des mémoriaux, mais une autre partie du camp reste propriété communale et sa récupération se heurte à des obstacles liés au droit des communes allemandes. Un lotissement desservi par une route communale a été construit sur les terrasses des anciennes baraqués. La route dissocie l'espace entre la Kommandantur et la place d'appel : des démarches sont faites régulièrement pour obtenir la réintégration de ce domaine au patrimoine de la Fondation allemande. Une partie de la



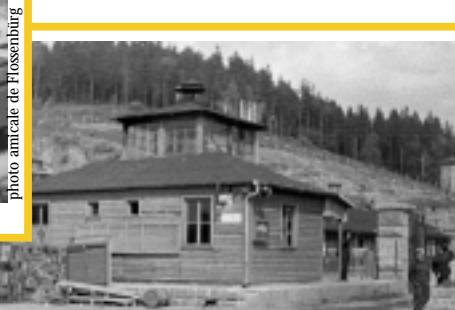
porte d'entrée du camp, particulièrement symbolique avec ses deux piles en granit, a été déplacée près du crématoire. Elle a vocation à retrouver son emplacement d'origine. C'est le sens des actions menées dans le cadre de la

commission scientifique de réhabilitation du site.

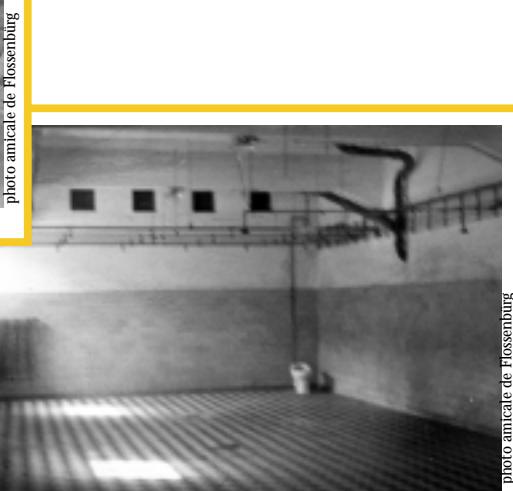
Dossier réalisé par l'équipe de rédaction de « Mémoire vivante »  
avec l'aimable concours de l'Amicale de Flossenbürg



Vue de l'entrée avec bâtiment de la Kommandatur



Poste de contrôle camp de Flossenbürg



Douches



Vue intérieur du camp



Flossenbürg

#### SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES ET DOCUMENTAIRES

- *Lecons de ténèbres*, publié sous la direction de Jean Manson, , FNDIR-UNADIF Plon, 1995. (chapitre Flossenbürg de Robert Deneri, matricule 45623, p170 et suivantes).
- *Gedenkstätten für die Opfer des Nationalsozialismus*, Band I, Bundeszentrale für politische Bildung, Bonn, 1995.
- Documents divers aimablement prêtés par l'Amicale de Flossenbürg et Kdos.
- *Das System der nationalsozialistischen Konzentrationslager*. Orth Karin, Hamburger Edition, 1999.



## SPECTACLE

### THÉÂTRE PARIS VILLETTÉ DU 10 AU 28 JUIN 2003

\*\*\*

COMPAGNIE DES LUMIÈRES ET DES OMBRES

\*\*\*

d'après des textes de Raymond Kojitdkys, Annie Kriegel, Jean Moulin, Marianne Cohn, Lise Lesèvre, René Char, France Pejot, Bernard Courtault, Olga Bancic, Missak (Michel) Manouchian, Jean Cassou

\*\*\*

Conception et mise en scène

Guy-Pierre Couleau



avec Anne le Guernec, Nils Ohlund et Antoine Régent

assistantat à la mise en scène Amélie Blottièrē

lumières Kelig le Bars  
conception sonore Mehdi Ahoudig

production Théâtre de Suresnes Jean Vilar,  
compagnie des Lumières et des Ombres

horaires

mardi au samedi 21 h  
(mercredi, samedi à 19h30 *le bonheur d'être rouge*)

repas public

mercredi 18 juin 2003 à l'issue de la représentation

### Résister

*Pour qui œuvrent les martyrs ?*

*La grandeur réside dans le départ qui oblige.  
Les êtres exemplaires sont de vapeur et de vent.*

René Char

Ceci n'est pas un spectacle historique.

Ceci est un spectacle d'impressions.

Impressions de la résistance.

Je devrais plutôt dire résistances (au pluriel), tant il y eût de comportements et d'actes résistants différents. La résistance n'a pas été le seul fait de ceux qui croyaient au ciel et de ceux qui n'y croyaient pas. Elle a été d'une incroyable complexité et ne pourraient se réduire à cette idée commune d'une double domination, gaulliste et communiste, sur ce passé.

Il ne s'agit pas pour moi de rendre compte d'une réalité historique de la résistance en France, de 1939 à 1945, il est ici question de ce sentiment, de cet esprit de résistance.

Le courage, la fraternité, le refus de l'aliénation, le désir de penser et d'agir en liberté, la volonté de léguer un futur positif, l'amour de la paix, le respect de l'autre, des droits de l'homme, l'horreur du totalitarisme, du fascisme, de la destruction de l'homme par l'homme.

*La véritable justice, ce n'est pas la vengeance, c'est la mémoire.* (Robert Badinter)

Guy-Pierre Couleau

## COMMUNICATIONS AUX LECTEURS

### ■ A PROPOS DU NUMERO 33 DE « MÉMOIRE VIVANTE » (DOSSIER DACHAU)

1. **M. Charles Baron**, (déporté à Auschwitz en 1942, Mle 119744 à Dachau), regrette l'absence de mention dans le dossier du n°33, du complexe « Landberg-Kaufering »(11 Kommandos) où plus de la moitié des 25 à 28 000 détenus, en majorité Juifs et Juives venus d'Auschwitz et du ghetto de Varsovie furent assassinés entre Juillet et Avril 1945. Il invite à se reporter au n°154 (mai-août 1995) de la revue du « Monde Juif »,

devenue depuis « revue d'histoire de la Shoah » (Editions CDJC Paris).

2. **L'histoire du bataillon d'Eysses** fera l'objet d'un dossier spécial ultérieur de « Mémoire Vivante ».

\*\*\*\*

### ■ A PROPOS DU NUMERO 34 DE « MÉMOIRE VIVANTE » (DOSSIER SACHSENHAUSEN)

1. **M. Michel Cavailles**, (Sachsenhausen Mle 66735) précise à propos de « l'affectation des bLocks 18 et 19 au



« Kommando des faux monnayeurs en 1942 », que le Block 18 n'a, en réalité, été affecté à cet usage qu'à partir de juillet 1943, lui-même ayant effectué sa période de quarantaine au Block 18 en mai 1943.

2. **M. André Besson** (ROYAN) à propos du « ravitaillement de la Croix Rouge parvenu le 28 avril » au bois de Below, évoqué p13, précise qu'il n'a pas vu d'emeute et que la distribution s'est faite sous la surveillance des SS, qui se sont bien servis au passage (1 colis par SS contre 1 colis pour 5, pour les détenus).

Il ajoute, à propos des conditions de libération évoquées p14, que si certaines colonnes ont été libérées par les troupes américaines, la sienne en tout état de cause a été libérée par les Russes.

\*\*\*\*

#### ■ A PROPOS DU NUMERO 35 DE « MÉMOIRE VIVANTE » (DOSSIER BUCHENWALD)

De nombreux courriers sont parvenus à la Rédaction de Mémoire Vivante en particulier à propos du renvoi de bas de page 46 p14, relatif à la libération du camp de Buchenwald.

Cette mention a été portée parce que les sources qui ont servi à élaborer la version présentée sont des témoignages et récits, dont la caractéristique est précisément de présenter des versions différentes quant à la vision, aux horaires et à l'exposé des faits.

Ce renvoi signifie que n'ayant pu établir formellement la réalité de certaines données, la présentation faite n'est qu'une synthèse provisoire, réaliste et sérieuse certes, mais susceptible d'être modifiée sur tel ou tel point particulier par la consultation d'archives qui n'étaient pas à notre disposition.

Quoiqu'il en soit, nous prenons soigneusement note des remarques et observations reçues : elles feront l'objet d'échanges avec leurs auteurs avant qu'une communication complémentaire soit ultérieurement publiée sur ce point, dans « Mémoire Vivante ».

\*\*\*\*

**La rédaction de mémoire vivante remercie les personnes qui ont bien voulu apporter des précisions ou rectifications et demande à ses lecteurs d'en prendre bonne note.**

#### LE COMITÉ EUROPÉEN POUR LA PRÉVENTION DE LA TORTURE

*Jouer un rôle pédagogique auprès des Etats en les interrogeant et en les invitant à mettre fin aux mauvais traitements, tel est le rôle que s'assigne le CPT. Lu dans A.V.R.E (Association pour les Victimes de la Répression en Exil)*

Dans la revue AVRE, Martine Rossard membre du comité de rédaction, dresse un tableau général du rôle et des modes d'actions du CPT.

« Mémoire vivante » en a retenu quelques extraits et invite ses lecteurs à se procurer la revue ou à en consulter l'article sur le site Internet [www.cpt.coe.int](http://www.cpt.coe.int)

« Le Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT) a été créé en 1987. Il a été conçu comme partie intégrante du système de protection des droits de l'homme au Conseil de l'Europe (...).

Le CPT effectue des visites dans tous les Etats adhérents (...)

Des rapports sont établis. La plupart des Etats acceptent leur publication. Trois les gardent tous confidentiels : l'Albanie, l'Estonie et la Fédération de Russie. Pour ce dernier pays, le CPT a toutefois fait une déclaration publique pour réclamer aux autorités une enquête sur les mauvais traitements et mesure de privation de liberté prises à l'encontre de nombreux civils en République tchétchène, notamment à Tchernokosovo. (...) le CPT s'est particulièrement intéressé aux conditions de détention dans les locaux de police. Il recommande l'élaboration d'un code de conduite pour les interrogatoires afin d'éviter les mauvais traitements physiques et les menaces destinées à obtenir des aveux et approuve l'introduction de méthodes d'enregistrement audio ou vidéo durant les auditions (...)

La France elle-même s'est fait épingle sur les méthodes policières, notamment lors de l'interpellation (...) De nombreux cas de mauvais traitements voire d'agissements racistes ont également été relevés dans des établissements pénitentiaires et dans des zones d'attente destinées aux étrangers (...).

#### APPEL SOLENNEL EN FAVEUR DE LA PRÉSÉRATION DES ARCHIVES DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Ne jetez pas les archives que vous détenez ou qu'un parent détient ou a détenu sur la Résistance et/ou la Déportation ! Elles ont une valeur inestimable pour l'histoire et la connaissance de cette période, même si vous n'en avez pas conscience et pensez qu'elles sont sans intérêt.

De même vos témoignages écrits ou oraux sont aussi des archives : informez la Fondation de leur existence et du lieu de leur dépôt ou si possible envoyez en duplication à la Fondation, section des « Archives orales »

\*\*

Consultez ou demandez à la Fondation qu'elle vous fasse parvenir gratuitement la notice rédigée par les deux Fondations, de la Résistance et de la Déportation, sur ce problème crucial de préservation des archives.

**Rien n'est négligeable, rien n'est inutile !**



## INTERNET : UN NOUVEAU SITE POUR LA FONDATION

Après un travail assidu de plusieurs mois, le nouveau site Internet de la Fondation est entré en service sous le même numéro d'appel que l'ancien

<http://www.fmd.asso.fr>

Allez vous y promener et faites nous part de vos impressions

## 2003 SERA L'ANNÉE DU LIVRE MÉMORIAL

Le groupe de travail en charge de la réalisation du livre-mémorial des déportés, victimes de mesures de répression, a remis son rapport final et ses propositions au Conseil d'Administration de la Fondation.

Ce dernier, réuni le 19 décembre dernier, a également entendu les membres du Conseil scientifique présenter leurs conclusions et propositions à la suite de la mission d'évaluation qui leur avait été demandée sur ce travail. Le Conseil scientifique a également été consulté sur la délimitation exacte du champ et de la nature des listes à publier.

Il a ensuite pris une série de décisions qui doivent permettre au groupe de travail de s'engager dans des directions précises en vue de la fin des travaux et de la publication du document final, et fixé les grandes lignes de la suite qu'il entend donner au travail ainsi réalisé.

D'ores et déjà, le Conseil d'Administration a décidé que le document final serait publié sur deux types de support : une édition sur support papier et une édition sur support

informatique, auxquelles devraient s'ajouter, si la CNIL donne son feu vert, une mise en ligne de l'ouvrage sur site Internet dans le corpus de la Banque de données multimédia, elle-même bientôt partiellement consultable (une partie des informations stockées dans cette banque de données restant incomplètes ou inachevées) sur le site de la Fondation.

Dans cette perspective, il est nécessaire de lancer une consultation pour évaluer le « marché potentiel » et donc le volume de tirage à prévoir pour l'un et l'autre types de support. Un questionnaire prospectif sera envoyé prochainement aux Fédérations, Associations et Amicales, qui seront invitées à préciser leurs souhaits et ceux de leurs adhérents.

Enfin une souscription sera lancée pour permettre le financement de l'édition papier, dont le format et le coût final sont encore à l'étude. La version probatoire tenait en douze volumes, ce qui n'est évidemment pas raisonnable pour la version finale.

## 18 SEPTEMBRE 2002 REUNION DU COLLEGE DES PRESIDENTS

La Fondation a réuni le collège des présidents regroupant l'ensemble des responsables associatifs du monde de la Déportation, le 18 septembre 2002. Cette rencontre, a permis de faire le point des problèmes et de la situation particulière des différents anciens camps de concentration ou camps annexes importants, à la fois quant à leur état de conservation, à leur rôle pédagogique et mémoriel et aux relations entre les déportés et leurs associations d'une part, et les autorités ou organismes en charge de la gestion des sites, d'autre part.

Elle a permis de définir des lignes ou des secteurs ou il serait souhaitable que la Fondation puisse s'investir et jouer un rôle dans la perspective d'une pérennisation de ces hauts lieux de mémoire. Ce sera à n'en pas douter l'un des axes de développement du secteur international des activités de la Fondation dans l'avenir.

Au cours de l'après-midi ont été évoquées les possibilités de renforcer les relations et contacts entre les Amicales de camp qui ont souhaité pouvoir se réunir plus souvent et de manière informelle quand elles en sentent le besoin. La Fondation s'est déclarée favorable à l'accueil de ces réunions dans ses locaux et au principe de l'installation sur son site Internet d'un Forum d'échanges, leur permettant de communiquer directement entre elles et d'envisager de se réunir.

Enfin, les discussions ont permis de préciser ce que recouvre concrètement la notion de Fondation hébergeante. Deux Amicales ont donné suite à cette faculté en décidant de transférer leur siège au 30, boulevard des Invalides, et d'y assurer des permanences dans le cadre d'une convention avec la Fondation.



## COMMUNIQUÉ D'ASF

### Se souvenir du passé – s'engager aujourd'hui – agir pour demain !

« Nous demandons la paix. Si le monde ne connaît pas encore la paix, c'est parce que les hommes ne se sont pas réconciliés. Mais nous pouvons encore opposer la force du pardon à l'amertume, à la haine et à l'autojustification. » Extrait de l'appel fondateur d'ASF par Lothar Kreyssig, 1958.

L'organisation allemande « **Aktion Sühnezeichen Friedensdienste** » (ASF), ce qui signifie « Action Signe de réconciliation – Services pour la Paix » créée en 1958 dans l'esprit de la prise de conscience et de la responsabilité de la société allemande pour les crimes des nazis, est jusqu'à nos jours largement inspirée par la forte croyance dans l'amitié entre les peuples, la réconciliation et la paix.

Ce mouvement a pris un caractère international et c'est ainsi que plus que 400 jeunes par an, en moyenne, s'engagent pendant une année ou bien pendant quelques semaines, en été, pour un service volontaire dans douze pays européens. Depuis sa création, les volontaires allemands essayent de ne pas seulement faire surgir la paix en parlant mais en la rendant visible par une action concrète. Ils choisissent le volontariat au sein d'ASF, militent auprès des plus faibles et contribuent ainsi à un avenir plus humain : ils travaillent auprès de survivants de la Shoah, de réfugiés, de malades psychiques, de sans-abris, de handicapés et dans des lieux de mémoire comme le mémorial de Buchenwald, Auschwitz et Yad Vashem.

Ces jeunes font part de leur expérience dans leur pays d'origine et prennent position sur la relation entre l'histoire et l'actualité.

La première volontaire française en Allemagne, Catherine Cerro, a effectué son volontariat au Mémorial de l'ancien camp de concentration à Buchenwald, près de Weimar. En étroite collaboration avec les équipes du service pédagogique, des archives et la bibliothèque, elle était chargée de l'accueil et l'accompagnement de groupes scolaires français et internationaux pendant leur visite du camp, elle a fait des tra-

vaux de recherche aux archives et établi des contacts avec d'autres mémoriaux et des amicales d'anciens déportés en France.

A la fin de son service en 1997 elle constate : « Après cette année de service volontaire au mémorial de Buchenwald, je tiens à souligner le fait que le bilan est très positif. Grâce au dévouement des collègues, à la bonne entente qui règne entre nous et qui crée une ambiance unique et enrichissante, tant sur le plan humain que sur celui des connaissances consolidées ou acquises sur place.

Le mémorial a également tiré profit de la présence d'une volontaire étrangère ici. Mon activité a constitué une aide utile pour le service pédagogique : des nouveaux documents ont pu être rendus accessible, de nouvelles pistes sont amorcées. J'ai mis ma langue maternelle au service des collègues et des visiteurs.

En ce lieu, où de 1937 à 1945, plus que 40 nations furent représentées et où, à partir de 1942, les déportés non-allemands formaient la majorité de l'effectif du camp, il me paraît fondamental que des jeunes étrangers puissent effectuer un service de volontariat ici pour se confronter à une histoire non exclusivement allemande, qui regarde en fait tous les hommes. »

A partir de septembre 2003, il y a de nouveau la possibilité, pour de jeunes étudiants français, d'effectuer une année de stage dans un mémorial en Allemagne. Les volontaires sont logés et nourris par l'établissement d'accueil et touchent un argent de poche. Pour tout renseignement supplémentaire, contactez la délégation française d'ASF :

ASF – France  
10, rue de Trévisé  
75009 Paris  
Tél. : 01 42 46 92 32  
Mail : [ASF@volontariat.org](mailto:ASF@volontariat.org)

La date limite du dépôt de candidature pour un départ en septembre est le **15 avril 2003**.

Par Jan Hugel et Silke Horstma



## LISTE DES PERSONNES AYANT FAIT UN DON A LA FONDATION EN 2002

### PERSONNES MORALES

(Associations, Amicales, établissements scolaires, organismes sociaux)

- Amicale d'Aurigny-Alderney
- FNDIRP – Saint-Brieuc
- FNDIRP – Montélimar
- Comité Local des Internés Déportés Patriotes de Valence
- UNADIF Haut-Rhin Nord – Section Colmar et environs
- Lycée professionnel Notre Dame La Ferté Bernard
- C.M.C.A.S. 622 – Centre EDF-GDF d'Evry
- Association du Souvenir de la Déportation NN
- Amicale de Bergen-Belsen
- Section Bretonne de l'Amicale d'Oranienburg-Sachsenhausen
- ADIF d'Ille et Vilaine (35)
- ADIRP – Romorantin-Lantenay
- ADIRP – Saint-Dié des Vosges
- ADIRP – Saint-Sébastien sur Loire
- ADIRP – Sartrouville
- ADIRP – Valence
- ADIRP – Nyons
- ADIRP – Perpignan

### PERSONNES PHYSIQUES (dons des particuliers)

- |                                |                                 |                            |
|--------------------------------|---------------------------------|----------------------------|
| Monsieur Roger AGNÈS           | Monsieur Christian BOITELET     | M. Mme Louis DUBEAX        |
| M. Mme Roger AGRESTI           | M. Mme Gilbert BONNIN           | M. MMe Henri DUREY         |
| Madame Solange ALBERTIN        | Mme Thérèse BOUDIER             | Monsieur Raphaël ESPARCIA  |
| Monsieur André ALBINGRE        | M. Mme Victor BOULINGUEZ        | Monsieur Georges ESTEVE    |
| Madame Maud D'ARGENCE          | Madame Gilberte BOUQUET         | Monsieur Robert FALLUT     |
| Monsieur Félix ARIAS           | Madame Jacqueline BOUDET-NEPLAZ | Mme Marcelle FOROT         |
| Madame Simone AUBERT           | Madame Marie-Bleuette BUCHAUD   | M. Mme Maurice FUSIL       |
| Monsieur Gérard AVRAN          | Monsieur Ramon BUJ              | Monsieur André GALY        |
| Monsieur Paul BACOU            | Monsieur Jean CHUPIN            | Monsieur Jean GAUTHIER     |
| M. Mme Lucien BARON            | M. Mme Antoine CIRIECO          | Monsieur Jacques GIPOULOUX |
| M. Paul BARRAND                | Monsieur Emile CORBOLI          | Monsieur Robert GOLFIER    |
| M. Mme Robert BAUDET           | Monsieur Serge CROIX            | M. Mme Michel GOLTAIS      |
| M. Mme Gérard BEGUIN           | Monsieur Louis CROTET           | Monsieur Max GOMBERT       |
| Madame Marianne BENSAID        | Monsieur Jean-Louis DAGUERRE    | M. Mme Roger GOUFFAULT     |
| Monsieur Claude BERODY         | M. Mme Maurice DE LA PINTIERE   | Monsieur Raymond GRAND     |
| Monsieur Lucien BERTHEL        | Madame Angèle DELEYSSES         | Monsieur Jean GRANJA       |
| Monsieur Louis BERTRAND        | Madame Jeannine DELOUYE         | M. Mme Louis GUENEGOU      |
| Monsieur Paul BESCHET          | M. Mme Jean DEMUYTER            | Melle Françoise GUERBETTE  |
| Monsieur Jean BEZAUT           | M. Mme Marcel DIERICKX          | Monsieur Gérard GUIDI      |
| M. Mme Ernest BIETTE           | Monsieur César DI FOLCO         | Monsieur Jean GUILLOU      |
| Madame Claire BLACHON-PAULMIER | Madame Gisèle DÖ                | Madame Christiane HENRION  |
| Monsieur Raymond BISSERIER     | M. Mme Albert DOMENECH          | Monsieur Bertrand HERZ     |
| Monsieur Claude BOELEN         | Monsieur Raymond DORNIER        | Monsieur Adrien HUZARD     |
| Monsieur Philippe BOELEN       | Madame Jeanne DOUMEAU           | Monsieur Bertrand IMBERT   |



Monsieur André IZAGUIRRE  
M. Mme Christian JANVIER  
M. Mme Louis JOLIVET  
Monsieur Louis JUSTE  
Mme Françoise KAHN  
Monsieur Rubin KAMIONER  
Mme Alfred KLAVUN  
M. Mme Jaroslaw KRUZYNSKI  
Monsieur Robert LAGORCE  
M. Mme Jean LAINÉ  
M. LANDIER  
Monsieur Robert LARCHER  
Madame Ida LAUFER-HAUSLER  
M. Mme Lucien LAVACRY  
M. Mme Paul LAVANANT  
M. Charles LECLERC DE HAUTE-CLOCQUE  
M. Mme Louis LEFRANCOIS  
Monsieur Paul LE GOUPIL  
Monsieur Paul LEGRAND  
Monsieur Georges LEMELLE  
Monsieur Yves LÉON  
Monsieur Maurice LE ROY  
M. Mme René LESOURD  
Madame Madeleine LE FLOCH

Monsieur Marcel LE TERTRE  
Madame Marcelle LOUVEL  
Monsieur Petrus MAK  
M. Mme François MARE  
Madame Denise MARIN  
M. Mme Jacques, René MARTIN  
M. Mme Robert MERÉY  
M. Mme Patrick MERLET  
Monsieur Charles MEYER  
Monsieur Claude MEYROUNE  
Monsieur Jacques MICHELIN  
Monsieur Jean MONIN  
Monsieur André MONTAGNE  
M. Mme Aimé MONTAL  
Madame Renée MOREAU  
Madame Zina MOREAU  
Monsieur Charles MOREL  
Monsieur Henri NOËL  
Madame Madeleine ODRU  
Monsieur Harry PAYLON  
Madame Annette PIERRAIN  
M. Mme Henri PILARCZYK  
Mme Blanche PINEAU  
M. Mme J. André POLLAK  
Monsieur André POUSSIN

M. Mme Ernest PREY  
M. Pascal PUIG  
Madame Hélène RASKINE  
Monsieur André RIBAULT  
Monsieur Raymond RENAUD  
Monsieur Norbert RIDART  
Monsieur Louis ROBERT  
Madame Eliane RONDEAU  
Monsieur Jean ROTILLON  
M. Mme Emile ROUDET  
Madame Marie SABOURIN  
Monsieur Henri SCHNUR  
Monsieur Aimé SERVONNET  
M. Mme Alain SIMONNET  
Monsieur Lucien STIEGLER  
Monsieur R. THALMANN  
Madame Rosette TISSIER  
Madame Jésusa TORIO  
M. Mme François TRECOURT  
Monsieur Michel VIAL  
M. Mme René VIGNOLLES  
Madame Raymonde VOIZE  
Monsieur Lucien WIART  
Monsieur Eugène WURTZ  
Monsieur Guido ZEMBSCH SCHREVE

## ACTUALITÉ

### Signes préoccupants de néo-nazisme en Russie

Dans une enquête datée de novembre 2002 et publiée par Amnesty International, Véronique Druant met en relief les vagues de racisme, d'antisémitisme et de xénophobie qui se manifestent en Russie avec ce résultat inquiétant : « 65 % des Russes s'avoueraient gagnés par un sentiment xénophobe » !

Le 20 avril dernier, date de la mort de Hitler, des groupes de skinheads, nationaux-patriotes fascisants ont menacé de procéder, dans les rues de Moscou, à des pogroms visant « tous ceux qui salissent le sol russe de leur présence, Noirs, Arabes, Caucasiens, Tsiganes, Youpins et populations d'Asie centrale ».

Ils organisent des chasses aux « tchiornye », (ce qui signifie « noirs »), le plus souvent en toute impunité avec, semble-t-il, la complicité passive de la Police.

Des mesures discriminatoires sont prises par ailleurs par certains gouverneurs à l'encontre des minorités ethniques comme les Arméniens, Tchétchènes, Géorgiens et Azéris, Kurdes, Tsiganes, Tadjiks ou Géorgiens. Leurs enfants sont refusés dans les écoles et ils n'ont pas accès aux soins de santé.

Ce phénomène touche toute la Fédération de Russie à des degrés divers, mais la presse moscovite refuse de s'alarmer « à l'heure où le hooliganisme russe gagne ses lettres de noblesse et fait entrer la Russie dans la cour des grands de l'Occident ».

Inquiétant ?

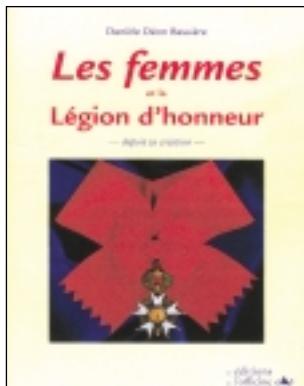
(Mémoire Vivante invite ses lecteurs à lire l'article intégral de V. Druant sur le site Internet suivant : <http://www.amnestyinternational.be>)



## LES LIVRES

(les commentaires ci-dessous sont extraits de l'édition).

### LES FEMMES ET LA LÉGION D'HONNEUR, PAR DANIELLE DÉON BESSIÈRE.



Lorsque, le 29 floréal an X (19 mai 1802), le premier consul fait adopter la loi portant création de la «Légion d'honneur», il n'est pas expressément stipulé que les femmes ne sont pas admises à cette éminente distinction. Or il est établi que la croix de la Légion d'honneur n'a jamais officiellement été décernée à une femme, jusqu'à la nomination d'Angélique Duchemin le 15 août 1851!

Cet ouvrage retrace l'évolution de la place accordée à la femme au sein de l'élite de la Nation. De George Sand, qui écrivait au ministre se proposant de la distinguer en tant que femme de Lettres : «Ne faites pas cela, cher ami, je ne veux pas avoir l'air d'une cantinière!» aux légionnaires féminins réceptionnant de nouveaux récipiendaires des deux sexes, que de chemin parcouru. Pourtant, aujourd'hui encore, le nombre de femmes grand-croix se compte sur les doigts de la main malgré leur participation dans tous les domaines d'activité et à tous les niveaux de la hiérarchie sociale. Quel grand maître osera un jour nommer une femme grand chancelier ?

(Bientôt disponible à la Fondation, qui reçoit les commandes).

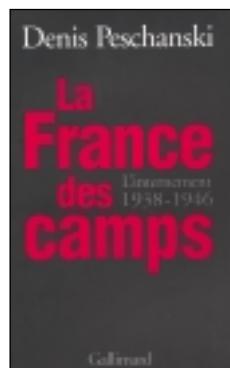
### AU DELÀ DE TOUTES LES FRONTIÈRES (PIERRE SUDREAU)

Quand la planète s'apprauvit, quand l'humanité, surarmée, se meurt de ses divisions, il est temps de renoncer à tout esprit de clocher. Il faut aussi tirer les leçons du passé, notamment celles de la dernière guerre pour construire le monde de demain. Le parcours de Pierre Sudreau, tour à tour résistant, déporté, haut fonctionnaire, ministre, membre du Parlement, témoigne d'un souci d'ouverture qui peut être pour tous, citoyens et politiques un exemple. Au moment où les vieux clivages s'affondrent mais où renaissent les vieilles haines, les vieilles peurs, l'auteur, mélant récit historique, réflexion politique et méditation, nous invite à définir une nouvelle morale de l'humanité.

(Disponible à la Fondation, 22 € port compris).



### LA FRANCE DES CAMPS, L'INTERNEMENT, 1938-1946 PAR DENIS PESCHANSKI, DIRECTEUR DE RECHERCHE AU CNRS.

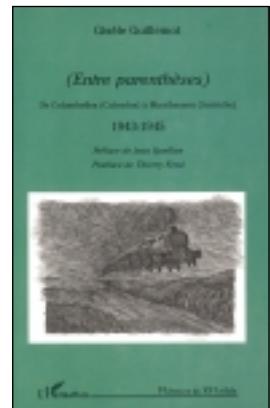


Entre le décret du 12 novembre 1938, qui permit d'interner les « indésirables étrangers » dans des centres spécialisés, et la libération du dernier interné en 1946, six cent mille hommes, femmes et enfants ont été enfermés dans les camps français. Denis Peschanski fait ici l'histoire d'un phénomène à la fois durable et massif, que de rares ouvrages pionniers n'avaient abordé que partiellement.

(Disponible à la Fondation, 26,50 € port compris).

### ENTRE PARENTHÈSES, DE COLOMBELLES (CALVADOS) À MAUTHAUSEN (AUTRICHE), PAR GISÈLE GUILLEMOT.

#### PRIX D'HISTOIRE ET DE SOCIOLOGIE DE L'ACADEMIE FRANÇAISE, ET PRIX LITTÉRAIRE DE RÉSISTANCE 2002.



« Dès fin 1940, à 18 ans, Gisèle Guillemot s'engage dans la Résistance avec cinq jeunes de la Cité de Mondeville-Colombelles-Giberville. L'un des cinq est arrêté et fusillé comme otage le 15 décembre 1941 et le groupe se disperse. Gisèle Guillemot, appartenant au mouvement « Front National » est alors rattachée à un groupe dans la région de Caen, dont elle est l'un des membres du triangle directionnel. Arrêtée avec 23 de ses compagnons par la Gestapo, elle est condamnée à mort, transférée à la prison de Lübeck, puis envoyée au camp de Ravensbrück puis de Mauthausen.

(Disponible à la Fondation).